

Procès-verbal du Conseil du secondaire du 16 novembre 2021

Page 1/8

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT
DU MARDI 16 NOVEMBRE 2021**

Présents :

- **Direction et administration:** M. BONARDI, M. DIA (Président du conseil installé par M. BONARDI), M. KANE, M. DIAW, M. NDOUR, Mme WADE, Mme DIA.
- **Représentants des personnels enseignants :** M. SALL, Mme LO, M. COLY, Mme KAIRE, Saliou Laye CISSE.
- **Représentants des parents d'élèves :** Mme Coumba Jeanne DIOP
- **Représentant des élèves :** Mme Mame Fatou DIACK, Mme Indirah Abdul MOUTALABI

Les absents excusés : Mme TALLA (PCA - CSI) ; Mme KACIL (parente élue) ; M. WADE (parent élu), M. BADIANE (représentant du personnel).

La séance est ouverte à 16h15.

ORDRE DU JOUR

Monsieur BONARDI installe officiellement Monsieur DIA en qualité de Président du conseil.

M. DIA donne lecture de l'ordre du jour.

1. **Installation du Conseil**
2. **Adoption du règlement interne du Conseil du secondaire**
3. **Bilan pédagogique de la rentrée**
4. **Point de vie scolaire**
5. **Projets pédagogiques 2021-2022**
6. **Questions des représentants des parents**

Adoption du règlement interne du Conseil du secondaire (Point 2 de l'ordre du jour)

M. DIA remercie l'ensemble des membres du Conseil du secondaire pour leur présence et fait lecture à haute voix du règlement interne du conseil. Il n'y a pas eu de remarques sur le règlement interne qui est adopté à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

N.B. : Ce règlement intérieur se base sur les textes officiels de référence (Ministère de l'Education nationale et Code de l'Education français), ainsi que sur les travaux menés par Monsieur Bonardi au Lycée français de Washington D.C.

Procès-verbal du Conseil du secondaire du 16 novembre 2021

Page 2/8

Article 1 : En session ordinaire, le Conseil d'établissement se réunit une fois par trimestre. Le premier conseil ne peut avoir lieu avant la tenue des élections. Il est présidé par le Directeur du secondaire installé par le Directeur général-Proviseur de la Cité Scolaire Internationale lors du premier conseil.

Article 2 : La convocation et l'ordre du jour du conseil sont adressés aux membres au moins huit jours avant la date de la réunion. Le conseil d'établissement peut également être réuni en session extraordinaire sur demande du Directeur du Secondaire.

Article 3 : Les représentants des parents devront adresser deux jours ouvrés au moins avant la date de réunion du Conseil, les questions diverses qu'ils souhaitent voir aborder. Le nombre maximum de ces questions est limité à 5.

Article 4 : Le Conseil d'établissement doit uniquement débattre de sujets faisant partie de ses attributions.

Il est à la fois un organe de décision et de consultation suivant la nature des sujets abordés. Il se dote d'un règlement intérieur pour fixer son mode de fonctionnement.

Il adopte :

- le projet d'établissement
- le règlement intérieur
- les horaires et le calendrier
- le plan annuel d'éducation et d'orientation

Il émet un avis formé par un vote sur :

- la carte des emplois (créations et suppressions de postes)
- les projets d'évolutions des structures pédagogiques
- les questions d'hygiène et de sécurité
- les conditions d'accueil des élèves et de leurs parents
- l'organisation de la vie scolaire
- la restauration scolaire

Article 5 : Les réunions du Conseil d'établissement doivent être un lieu d'échanges constructifs autour de points visant à améliorer la qualité de vie de l'élève à l'école. Le conseil d'établissement n'est ni un lieu d'examen de cas particuliers ni un lieu de polémique ou de règlement de comptes, ni encore de transgressions au principe de neutralité de l'établissement. Les membres en présence se doivent le respect. Chaque membre mérite que sa parole (avis, suggestions, voix en cas de vote) soit entendue. En aucun cas il ne sera accepté des écarts de langage ou des attaques

Procès-verbal du Conseil du secondaire du 16 novembre 2021

Page 3/8

personnelles.

Les représentants de parents s'engagent à représenter les autres parents d'élèves jusqu'aux élections de l'année scolaire prochaine.

Article 6 : La langue de travail du conseil est le français. Un participant s'il le souhaite peut s'exprimer en anglais ponctuellement mais les réunions du conseil se dérouleront en français.

Article 7 : Le procès-verbal est dressé par le président du conseil ou la personne qu'il désigne, signé par celui-ci et mis à disposition de l'ensemble de la communauté scolaire.

Le procès-verbal est soumis aux règles de diffusion suivantes :

- un exemplaire est consigné dans un registre spécial dans l'établissement
- un exemplaire est mis en ligne sur le site internet.

Article 8 : Lors d'un vote, les scrutins du conseil se déroulent à main levée. Si l'un des membres en fait la demande, le scrutin se déroulera à bulletin secret. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

Article 9 : Toute observation sur le contenu du procès-verbal doit être transmise au président dans un délai de huit jours suivant sa réception. Le président du conseil, dans un délai de huit jours suivant la réception des observations, apporte, selon l'urgence, la réponse souhaitée ou indique que la question posée sera mise à l'ordre du jour prochain conseil.

Bilan de la rentrée (Point 3 de l'ordre du jour)

M. DIA invite M. KANE, responsable pédagogique à présenter le bilan de la rentrée.

La rentrée 2021-2022 s'est faite dans de bonnes conditions. Toutes les classes sont en présentiel.

Le DST hebdomadaire : Les plannings des devoirs sur table (DST) ont été établis dès septembre et sont suivis chaque semaine. Ils concernent les classes de 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère} BF et Terminale BF.

La préparation aux EA : Une heure sur l'EDT de la classe 1^{ère} BF est désormais consacrée à la préparation aux épreuves anticipées (EA) du BAC. Les élèves sont encadrés par un professeur de français sous la supervision de l'équipe pédagogique.

Les tests de positionnement : Des tests de positionnement ont été organisés pour les élèves de 6^{ème} et 2^{nde} (classe de transition) en français, mathématiques et anglais début septembre.

Ces tests ont permis d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles.

Procès-verbal du Conseil du secondaire du 16 novembre 2021

Page 4/8

Ces tests nous ont aussi permis de répartir :

- Les élèves de 6^{ème} en deux groupes pour les cours d'anglais, les « Beginers » et les « Advanced »
- Les élèves de 2^{nde} en deux groupes : littérature française et littérature anglaise

Les heures creuses des spécialités : Les EDT des classes de 1^{ère} et Terminale BF présentent plusieurs heures creuses dues aux matières de spécialités. Pour éviter de laisser les élèves seuls sans travail pendant ses heures, un planning a été établi à cet effet pour leur permettre de s'entraîner sur les notions non maîtrisées de leurs cours.

Le dossier virtuel des professeurs : Chaque professeur possède un dossier virtuel à son nom, où il pourra déposer du travail pour ses classes. Le travail à faire par les groupes pendant les heures creuses par exemple y est déposé, de même que le travail à faire par un élève en cas d'exclusion de cours. Ce dossier est accessible par le CPE et l'équipe des surveillants.

Le dossier virtuel des élèves : Chaque élève possède un dossier virtuel à son nom, où il pourra consulter ses documents spécifiques. En cas d'absence longue durée (justifiée) par exemple, son travail de rattrapage y sera déposé. Il peut aussi y trouver sa fiche d'infirmerie, sa fiche individualisée de suivi (Dossier PPRE) etc...

Ce dossier est aussi accessible par le professeur principal et l'administration

Le dossier d'accueil du nouvel élève : Pour les nouveaux élèves, un dossier d'accueil est élaboré. Ce dossier contient le parcours de l'élève, ses résultats lors des tests d'entrée, ses troubles ou caractéristiques, ses besoins spécifiques, des éléments d'anamnèse et le projet pédagogique que le LCB lui propose.

Le dossier d'entretien parents : Il est rempli lors d'un entretien parent avec un membre de l'équipe pédagogique.

Le professeur principal rencontre chaque parent de sa classe à la fin de chaque trimestre. Un autre professeur peut aussi demander à rencontrer un parent.

Les parcours différenciés ont commencé en octobre (externalisation des cours en petits groupes, aménagements pédagogiques et évaluations adaptées, autonomisation, inclusion ...). Ils sont au nombre de neuf actuellement mais des demandes arrivent toutes les semaines.

Les élèves à besoins spécifiques vont être accompagnés par des programmes personnalisés :

- PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative (plan d'action individualisé pour les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur scolarité)
- PAP : Plan d'accompagnement personnalisé pour les élèves présentant des troubles
- PPS : Projet personnalisé de scolarisation pour les élèves présentant un handicap.

La semaine de l'orientation : Deux semaines vont être consacrées à l'orientation de nos élèves du lycée

Procès-verbal du Conseil du secondaire du 16 novembre 2021

Page 5/8

- première fin novembre-début décembre
- seconde fin janvier-début février

Au cours de ces deux semaines, un ensemble d'actions et d'événements est organisé au sein du LCB. Le lycéen peut ainsi :

- échanger avec les équipes pédagogiques de l'établissement sur son projet
- rencontrer et échanger avec des acteurs de l'enseignement supérieur et des représentants des mondes économique et professionnel ;
- prendre connaissance des ressources qui peuvent l'aider à construire son projet d'orientation.

M. DIAW informera qu'en 1^{ère} IB vingt-deux (22) inscrits au programme du diplôme et quatre (04) élèves au parcours international. Il y a une bonne ambiance de classe, un très bon niveau et les élèves sont suivis de très près. Plusieurs réunions ont eu lieu entre les équipes du LCB et les élèves et leurs parents.

L'admission au programme du diplôme ou au parcours international est soumise à un certain nombre de critères académiques mais également de profil. Entre autres il y a :

- Lettre de motivation de l'élève
- deux lettres de recommandations,
- deux lettres d'engagements à signer par les parents et les élèves.

Le choix des matières a été bien élargi et les élèves peuvent dorénavant choisir parmi les options :

Mathématiques, physique, chimie, Biologie, Economie, Acquisition de langue en Français ou en Espagnol, langue et littérature en Français ou en Anglais, plus les matières du tronc commun. Certaines matières sont dispensées en Anglais, d'autres en Français, ce qui permet aux élèves d'obtenir un diplôme bilingue

Les élèves ont très tôt abordé la problématique des Mémoires et ils sont à la phase du choix du sujet et de la question de recherche

Un jury sera prochainement mis sur pied pour la validation des sujets et questions de recherche. Les évaluations internes trimestrielles se déroulent correctement et la composante CAS (Créativité - Activité - Service) a démarré avec une série d'entretiens et les toutes premières expériences.

Pour les quatre (04) élèves du parcours international, un programme taillé sur mesure s'offre à eux avec quelques matières choisies du programme du diplôme de l'IB, plus le développement durable, le développement personnel, la préparation au SAT et le CAS.

D'ailleurs différentes accréditations en langues sont proposées aux élèves de 1^{ère} et T1^{ère} IB, notamment le IELTS, le GED etc...

En T1^{ère} IB, il y a vingt et un (21) inscrits au programme, en revanche, Maimouna Dieye a abandonné pour cause de maladie, et quatre (04) élèves sont inscrits au parcours international.

Nous sommes à la phase des évaluations internes de l'IB et la finalisation de la rédaction des Mémoires. Les élèves qui accusent un retard par rapport aux Mémoires sont suivis de près pour qu'ils terminent ce travail dans les délais requis.

Procès-verbal du Conseil du secondaire du 16 novembre 2021

Page 6/8

Plusieurs liens de plateforme d'enseignements-apprentissages ont été donnés aux élèves en remplacement de Kognity qu'ils utilisaient auparavant.

Le trimestre se passe correctement et nous préparons sérieusement les élèves au Baccalauréat qui se tiendra du 28 avril au 20 mai 2022.

Vie scolaire (Point 4 de l'ordre du jour)

M. DIA invite M. NDOUR, le surveillant général à partager le point de situation concernant la Vie scolaire.

Malgré la tendance baissière de la pandémie, la gestion de la discipline et le respect du protocole sanitaire restent encore stricts.

En ce qui concerne la discipline, nous constatons ceci :

- Pour les colles du Samedi le nombre n'est pas encore alarmant au total 11 élèves dont 4 en octobre et 7 en novembre depuis l'ouverture des classes et pour la plupart cela concerne des élèves de la 6^{ème} B, 4^{ème} B, 3^{ème} B, 2^{nde} A, 2^{nde} B et Tle BF avec les motifs suivants :
- Retards répétitifs non justifiés Tle et 2^{nde}, leçons non sues en SVT, en 4^{ème}
- Mauvais comportement après plusieurs avertissements en 6^{ème} 3^{ème} et en 2^{nde},

Idem pour les élevés renvoyés temporairement du cours nous en avons eu 2 **exclusions en classe de 5^{ème} A** depuis le début de l'année. Cependant nous n'avons pas encore eu d'exclusion temporaire de l'école pour le moment

- **Deux avertissement avec convocation des parents en Tle BF et 2^{nde} A pour le comportement.**

Situation Permis à points :

Les élèves qui ont le plus perdu de points sont au nombre de **3, ainsi 19 points en 4B et 2nd A puis 16 en 3A** donc toujours au **niveau 1** (entre 1 et 20) **sur 124 au total** ayant perdus entre 1 et 19 points.

Retards : Nous avons eu 67 retards pour ce trimestre, encore des efforts à faire surtout depuis la reprise en novembre. Les retards répétitifs seront passibles de sanctions.

Les absences ce n'est pas encore alarmant nous avons eu au total mais nous en avons eu une légère augmentation de 158 absents pour ce trimestre pour la plupart, pour des raisons de maladies.

Cependant là où les efforts doivent se faire c'est au niveau des justifications d'absences avec certains parents qui n'en donnent pas. Désormais un certain seuil d'absences non justifiées sera sanctionné pour un renvoi temporaire.

Cantine : le service est organisé par groupe pour une rotation de 15mn en faisant passer les plus petits d'abord. Avec une anticipation de 5mn pour les élèves de 6eme. Par ailleurs pour permettre aux élèves de prendre leur déjeuner dans de bonnes conditions nous avons aménagé de nouveaux espaces et allons encore commander d'autres tables et bancs à cause de l'augmentation de nos effectifs. Concernant les interdictions de commandes de fastfood (pizza et hamburger...) cela reste toujours en vigueur, pour les commandes exceptionnelles uniquement elles sont réservées pour le Lycée.

Uniforme

Procès-verbal du Conseil du secondaire du 16 novembre 2021

Page 7/8

Il y a eu certes des améliorations depuis le début de cette année mais il y a toujours quelques élèves qui n'ont pas encore l'uniforme de l'école au complet, contrairement à l'an dernier cette année nous avons reçu les commandes avant les ouvertures et les tailles sont plus diversifiées.

Cependant certains posent toujours le un problème de linge en début de semaine, nous invitons les parents à faire plus d'efforts en ce sens.

Par ailleurs avec la fraîcheur le matin nous tolérons les jackets de couleur bleu unique, blanc unique, ou gris unique ceci jusqu'au **15 Mars**. Après cette date seuls les jackets de l'école seront acceptés.

Nous avons rappelé que les sandales, tongs ou autres ne sont pas autorisés sans un mot du médecin et des parents, c'est pourquoi ceux qui ne respectent ces consignes ne sont acceptés en classe que lorsque les parents envoient les chaussures appropriées.

Sécurité : de façon générale nous n'avons pas encore noté de problèmes. Les surveillants restent auprès des élèves et s'assurent qu'il n'y a aucun débordement ou jeux dangereux. A chaque espace de rassemblement d'élèves, il y a un ou deux surveillants.

Pour des raisons de sécurité au niveau de la **descente** nous avons cette année demandé les noms des chauffeurs ou autres personnes accréditées par les parents pour venir chercher leurs enfants. Nous insistons pour que les parents appellent ou envoient des sms en cas de changement de chauffeur ou si l'élève doit prendre le taxi.

Projets pédagogiques (Point 5 de l'ordre du jour)

M. DIA invite Mme Dia à présenter un panorama des projets.

Le projet d'établissement est en premier lieu une démarche pédagogique. Il permet de faire converger les pratiques diverses de tous les enseignants vers un objectif commun et met en évidence l'intérêt de la réflexion et du travail collectifs, gage de cohérence et d'efficacité de l'action éducative.

Les objectifs spécifiques du LCB étant les suivants :

- Développer la capacité à s'exprimer en public
- Favoriser l'écriture dans toutes les langues,
- Favoriser la créativité, la curiosité, les découvertes et l'ouverture culturelle
- Développer la lecture pour soi,
- Développer la confiance en soi
- Evoluer dans un groupe, apprendre à faire avec les autres, coopérer, favoriser le vivre ensemble, les solidarités, l'esprit citoyen, l'autonomie et les prises de responsabilité, ne pourrait être atteint qu'avec la participation de toute l'équipe parents et élèves y compris.

Parmi les 9 clubs initiés cette année, nous en avons démarré (06) six, depuis le mardi 05 octobre 2021.

Nous prévoyons cette année pour augmenter le dynamisme, d'organiser une fête pour marquer le début de chaque vacance. A cet effet, la fête d'halloween organisée avec la participation des parents a été un succès total.

Entre autres projets en cours, on peut citer :

Procès-verbal du Conseil du secondaire du 16 novembre 2021

Page 8/8

- Recueil de contes: M. MBAYE, M BADIANE, M GUEYE, Mme DIA
- Fun Day : Mme DIA
- Voltaire (Département de Français) M. BADIANE.
- Réhabilitation du micro jardin - M. SARR/ M. DIA
- LCB Song M. Boubacar SALL
- Prévention cancer du col de l'utérus : Fabrication de serviette hygiénique BIO Mme DIA
- Collecte de dons et jouets pour l'hôpital des handicapés : Mme DIA
- Album de classe sous forme de calendrier académique : Mme DIA
- Remise de dons - Octobre Rose avec Mme BACHROUCH
- Création de contenu pour la page YouTube ICB tv news : Elimane Sall, Mme DIA
- Défilé des nations - M. MBAYE

Questions des représentants des parents (Point 6 de l'ordre du jour)

M. DIA indique qu'aucune question n'a été transmise mais que les représentants peuvent, de façon exceptionnelle poser leurs questions, le cas échéant.

Sur ce, Mme Coumba Jeanne DIOP a demandé quelle suite a été donnée à la plateforme Kognity au sujet de laquelle un e-mail leur a été envoyé.

M. DIA répond qu'un seul parent a accusé réception de l'e-mail et était OK pour souscrire. Par ailleurs, entre temps, grâce aux recherches de certains professeurs et des élèves, des sites internet proposant des ressources analogues à celles que Kognity commercialise ont pu être trouvés (une dizaine) et les enseignants ainsi que les élèves les exploitent à bon escient.

L'ordre du jour étant épuisé, M. DIA clôt la séance à 17h55.